



BNP PARIBAS : UNE BANQUE SOLIDE



26 Novembre 2015

MA BANQUE .FR

La Direction reconnaît que le nouveau site rencontre des difficultés malgré les investissements informatiques et humains importants.

ENCORE DES TRANSFERTS DE POSTES AU PORTUGAL

Quel avenir pour les emplois en France?

La CFDT dénonce la recherche systématique de la rentabilité au dépens des emplois en France.

M Martrenchar, DRH du Groupe, s'exprime :

« Sur les 12 derniers mois, un travail considérable a été effectué pour prévenir les risques : fraudes, blanchiment, terrorisme. Des mesures de grande prudence ont été mises en œuvre. Nous voulons être exemplaires. Les régulateurs sont contents. »

Par ailleurs, il annonce que, BNP Paribas, comme l'ensemble des grandes banques internationales, devra payer une amende liée à un litige sur le marché des changes (FOREX).

La CFDT dénonçait de longue date les conditions de travail difficiles des salariés dues au sous-effectif. Nous avons été entendus :

En 2015, le Groupe BNP Paribas a recruté **plus de 2000 personnes** dont une partie a été dédiée à la conformité et aux risques. **Cela restera au même niveau en 2016.**

Les salariés de CIB se posent toujours des questions sur leur avenir dans un contexte de marchés financiers mouvants et de normes réglementaires non figées. Nous avons interpellé la Direction sur ce sujet : « CIB of tomorrow » sera présenté début 2016. « Il s'agira de s'adapter en anticipant ».

Par ailleurs, le groupe ne procédera pas à des acquisitions majeures. L'essentiel des investissements portera sur la digitalisation.

Et toujours pour satisfaire les régulateurs, les fonds propres continueront à être renforcés (CETT1).

**DES RÉSULTATS AU 30 SEPTEMBRE SOLIDES,
EN PROGRESSION DANS TOUS LES PÔLES ET AVEC DE BONNES PERFORMANCES.**

Pour les Elus CFDT :

Ces bons résultats doivent être dupliqués en matière sociale et profiter à l'ensemble des salariés.

Pour La Direction Générale :

« Pas de mesure pérenne sans inflation ni reprise de la croissance. »

ECHANGER, AGIR, NEGOCIER